

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B

COMITÉ SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt, le quinze janvier à neuf heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4 B COMPÉTENCE PRODUCTION s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Parquet de PÉRIGNÉ, sous la présidence de Monsieur Bernard BELAUD, Président.

Date de convocation : le 7 janvier 2020

Date d'affichage : le 7 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 76
 Nombre de membres présents : 38 délégués titulaires et 5 délégués suppléants
 Nombre de votants : 38 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

		DELEGUES TITULAIRES	Pr.	Ab. Ex	DELEGUES SUPPLEANTS	Pr.	Ab. Ex
Commune	ALLOINAY	RENAUD Nadine	X		MINOT Daniel	X	
Commune	ALLOINAY	BOINOT Jean-Paul	X		CHOLLET Daniel		X
Commune	ASNIERES EN POITOU	GRELET Philomena		X	SABION Françoise		X
Commune	AUBIGNE	MICHEAUD Evelyne		X	WILKINSON Judith		X
Commune	BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène	X		NEAU Michel		X
Commune	BRIOUX SUR BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X		BOUQUET Guy		X
		ROYER Daniel	X		LEVEQUE Alain		X
Commune	CAUNAY	VINATIER-ROCHE Bernard		X	BAUDON Christian		X
Commune	CELLES-SUR-BELLE	COUCHE Valérie		X	ROBIN Evelyne	X	
		FOUCHE Jean-Louis		X	GODET Bernard	X	
Commune	CHEF-BOUTONNE	MICHELET Fabrice		X	LORET Jacqueline		X
		PROUST Joël		X	TRUTEAU Pascal		X
		JONES Arthur	X		PETIT Patrick		X
		HOLMES Amanda		X	DUMEIGE Martine		X
		VALLET Jean-Marie	X		REDIEN Claude		X
		GIRAUD Noël		X	GENAIS Jean		X
Commune	CHÉRIGNÉ	NOCQUET Christophe		X	GRELET Sébastien		X
Commune	CHIZE	BARRE Daniel		X	GUERIN Bernard		X
Commune	CLUSSAIS LA POMMERAIE	FOUCHE Etienne	X		BALLAND Jean-Michel		X
Communauté d'Agglomération	du Niortais	LECOINTE Alain	X		RUDEWICZ Xavier		X
		BERNARDEAU Vilmont	X		RENAUD Eric		X
		VACHON Séverine		X	MORISSET Francis		X
		CHOLLET Marc	X		BONNIN Stéphane		X
		BRAULT Fabrice		X	DELGUTTE Stéphanie		X
		MIGAULT Jean-Pierre		X	DECHAINE Catherine		X
		MAGNERON Jacky	X		BUISSON Alain		X
		BUREAU Thierry		X	HERBRETEAU François		X
		PROUST Adrien	X		BERTHAUD Jimmy		X
		MARQUIS Dominique	X		PLOQUIN Denis		X
		VEDIE Michel	X		RIVIERE Jacky		X
		GIRAUD Daniel		X	POUGNARD Olivier		X
Commune	COUTURE D'ARGENSON	QUINTARD Jacques	X		LOUINEAU Bérengère		X
Commune	ENSGNE	BELAUD Bernard	X		POMMIER Jean-Marie		X
Commune	FONTENILLE	BOUFFARD Christian	X		LARGEAU Jean-Claude		X
Commune	FONTIVILLIÉ	BERNARD Jean-Noël	X		GOURICHON Raphaël		X
		LOUIS Sylvie		X	DEBORDE Laurence		X
Commune	JUILLE	BOULAY Francine		X	GENTET Nicole		X
Commune	LA CHAPELLE POUILLOUX	BOURDIN Marie-Odile		X	GUYONNAUD Jean-Luc		X
Commune	LES FOSSES	ARCHIMBAULT Guénaelle		X	VIAUD Jonathan		X
Commune	LE VERT	POINAS Sylviane	X		NOQUET Patrice		X
Commune	LIMALONGES	GRIMAUD Marie-Thérèse	X		MACHET Annette		X
		CLUSEAU Nicolas		X	BIRAUD Alain		X
Commune	LORIGNE	CORNUAUD Stéphane	X		POUPARD Michel		X
Commune	LOUBIGNÉ	BALLAND Serge	X		RIMBAULT Daniel		X
Commune	LOUBILLÉ	TERRY Patrick	X		THOMAS-COLLET Françoise		X
Commune	LUCHÉ-SUR-BRIOUX	COUTANT Christian		X	FOUGERE Josette		X
Commune	LUSSEY	DECHAINE Sébastien		X	CHAUVERIE Nelly		X
Commune	MAIRE L'EVESCAULT	BARILLOT Dorick	X		RIBOT Gérard		X
Commune	MAISONNAY	KERDRAON Joseph	X		GUERINEAU Jean Luc		X
Commune	MARCILLÉ	BERNARD Eric	X		PEVET Frédéric		X
		PAILLAUD Gilbert	X		CHAUVET Jean-François		X

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 4B

COMITÉ SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

Commune	MELLE	AUGER Jean Jacques	X	BERNARD Pierre		X
		LACOTTE Claude		X	VIOLET Daniel	X
		OPALINSKI Gérard	X		DALLAUD Hélène	X
Commune	MELLERAN	MORIN Hubert		X	AIRVAULT Jean-Luc	X
Commune	MONTALEMBERT	AUDOUIN Fabrice		X	PAIRAULT Stéphanie	X
Commune	MONTJEAN	CHAVOUET Jean-Luc		X	CHARRIER Stéphanie	X
Commune	PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques		X	HAUGUEL Christian	X
Commune	PERIGNE	MERCIER Pascal	X		CHARLES Jean-Pierre	X
Commune	PERS	GUERIN Marie-Claire	X		PRIEUR Monique	X
Commune	PLIBOU	BARRE Gérard	X		LAPRADE Daniel	X
Commune	SAINT ROMANS LES MELLE	JOULAIN François		X	FERRER Ludovic	X
Commune	SAUZE VAUSSAIS	ARDOUIN Hervé		X	PORCHERON Patrice	X
		CLISSON Philippe		X	GAGNAIRE Jean-Marie	X
		BABIN Eric		X	BOUTIN Lise	X
Commune	SECONDIGNE SUR BELLE	CLERC Jérôme		X	CARON Julien	X
Commune	SELIGNE	DUPIN Jean-Paul		X	CELERIER Laurent	X
Commune	VALDELAUME	BERNARD Rémi		X	VANNERON-NORMAND Patrick	X
		DENIS Luc		X	VINSOT Francine	X
		DESAIVRES Eric	X		LERAY Anne-Lise	X
		SILLON Jean-Claude		X	DOMERGUE Gilles	X
Commune	VERNOUX SUR BOUTONNE	PINEAU Max	X		BENOIT Cyril	X
Commune	VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre		X	CELERIER Virginie	X
Commune	VILLEMAIN	VINCENT Bernard	X			X
Commune	VILLIERS EN BOIS	MALVAUD Gérard	X		AYRAULT Jean-Christophe	X
Commune	VILLIERS SUR CHIZE	GARNIER Jacky	X		JOLLET Sandrine	X

Le compte-rendu du Comité Syndical du 11 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bernard BELAUD, Président, salue l'installation des 12 délégués représentant la Communauté d'Agglomération du Niortais ainsi que celle des délégués représentant les communes de l'ex-Syndicat de Loubigné (pour la commune de Villemain, c'est le Maire, Monsieur Bernard VINCENT, qui siège en attendant la désignation à venir).

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT 4B (2020-1) :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-20 ;

Vu l'Arrêté préfectoral en date du 23 Juin 1986 portant création du Syndicat SMAEP 4B et modifié par arrêté le 31 décembre 2003 portant modification des statuts et changement de dénomination du Syndicat Boutonne en SMAEP 4B,

Vu l'arrêté inter-préfectoral en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts du SMAEP 4B,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 24 décembre 2019 portant retrait de la communauté de communes Mellois en Poitou du SMAEP 4B au 1^{er} janvier 2020,

Monsieur Bernard BELAUD, Président, expose aux membres du Comité Syndical que la loi NOTRe du 7 août 2015 et les récentes fusions de communes ont profondément modifié la composition du Syndicat et ont rendu nécessaire une réflexion sur les modalités de représentativité de ses différents membres. Par ailleurs, le retrait des compétences « assainissement collectif » et « assainissement non collectif » au profit de la Communauté de Communes Mellois-en-Poitou rend nécessaire une révision des compétences du Syndicat.

Afin d'intégrer toutes ces évolutions, Monsieur Bernard BELAUD, Président, propose aux membres du Comité Syndical, de modifier les statuts du Syndicat pour qu'ils soient effectifs lors du prochain renouvellement des instances.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- approuve les modifications des statuts du Syndicat annexés à la présente délibération,
- charge le Président de notifier la présente délibération à chacune des collectivités membres du Syndicat Mixte d'AEP 4B qui disposeront d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur ces modifications de statuts. En l'absence de délibération dans ce délai, l'avis des communes n'ayant pas délibéré sera réputé favorable.

COMITÉ SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

RÉ-ÉLECTION AUX POSTES DE 2^{ème} ET DE 4^{ème} VICE-PRÉSIDENTS (2020-2) :

Monsieur Bernard BELAUD, Président, expose aux membres du Comité Syndical que lors de leur élection en tant que Vice-Présidents le 28 mai 2014, Monsieur Vilmont BERNARDEAU et Monsieur Alain LECOINTE avaient la qualité de délégués de leur commune respective. Or, depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération du Niortais est devenue compétente en matière d'eau potable. Le Communauté d'Agglomération du Niortais est par conséquent membre du Syndicat 4B depuis cette même date en lieu et place des communes.

Par délibération du 16 décembre 2019, Monsieur Vilmont BERNARDEAU et Monsieur Alain LECOINTE ont été désignés délégués titulaires par le Conseil Communautaire de la CAN. Compte tenu de leur changement de qualité, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection aux postes de 2^{ème} et de 4^{ème} Vice-Présidents jusqu'à la fin du présent mandat.

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de reconduire Monsieur Vilmont BERNARDEAU et Monsieur Alain LECOINTE dans leurs fonctions de Vice-Présidents en procédant à leur réélection. Il n'y pas d'autres candidats à ce poste. S'agissant d'une élection aux postes de Vice-Présidents, le scrutin est secret à la majorité absolue pour les deux premiers tours, à la majorité relative pour le troisième tour.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical décide de ré-élire Monsieur Vilmont BERNARDEAU au poste de 2^{ème} Vice-Président et Monsieur Alain LECOINTE au poste de 4^{ème} Vice-Président et de leur accorder les mêmes indemnités que celles votées le 15 mars 2018 (Délibération n°2018-11). Au vu des statuts du Syndicat 4B, Monsieur Vilmont BERNARDEAU et Monsieur Alain LECOINTE conservent leur poste au sein du Bureau Syndical.

CRÉATION D'UNE RÉGIE D'AVANCES (2020-3) :

Monsieur Bernard BELAUD, Président, expose aux membres du Comité Syndical que dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre le Syndicat 4B, la Trésorerie de Melle et la DDFIP79 à l'été 2019, l'une des actions consistait à mettre en place une régie d'avances pour pouvoir payer certaines dépenses par carte bancaire.

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'avis conforme du Trésorier de Melle ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical décide :

ARTICLE PREMIER - Il est institué une régie d'avances auprès du service administratif du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B (budget principal n°25500),

ARTICLE 2 - Cette régie est installée à Périgné, 73 route de Brioux.

ARTICLE 3 - La régie paie les dépenses suivantes : les dépenses de matériel et de fonctionnement non comprises dans un marché public passé selon une procédure formalisée dans la limite de 2000 € par opération. Ci-après :

- Fournitures d'entretien et de petit équipement, fournitures administratives, carburants,

COMITÉ SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

- Publicité, publications, relations publiques,
- Déplacements, missions et réceptions,
- Vignettes et timbres fiscaux,
- Matériel de bureau et matériel informatique.

ARTICLE 4 - Les dépenses désignées à l'article 3 sont payées par carte bancaire. Elles peuvent être également être payées en ligne par CB.

ARTICLE 5 - Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie de Melle.

ARTICLE 6 - L'intervention d'un mandataire a lieu dans les conditions fixées par son acte de nomination.

ARTICLE 7 - Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 5000 €.

ARTICLE 8 - Le régisseur verse auprès du Trésorier de Melle la totalité des pièces justificatives de dépenses tous les mois.

ARTICLE 9 - Le régisseur est assujetti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 10 - Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 11 - Le mandataire suppléant ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

ARTICLE 12 – Le Comité Syndical et le Trésorier de Melle sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Il est précisé que le régisseur sera tenu de faire état d fonctionnement de cette régie lors de chaque réunion du Comité Syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Le Président,
Bernard BELAUD


SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 PERIGNÉ